

QU'EST-CE QUE LE MINISTÈRE DE PRÊTRE-OUVRIER ?

D'abord : une précision de vocabulaire

Ministère :

- c'est un service, une fonction, une charge, assumée au bénéfice d'une collectivité : ministère de l'éducation nationale, de la santé, du travail...
- dans les communautés ecclésiales il s'agit d'un service de responsabilité pour aider les chrétiens et les communautés chrétiennes à vivre l'Évangile et à promouvoir la Voie évangélique dans la société et parmi les nations
- le ministère PO est, dans le cadre de cette définition du mot ministère, le service de la Voie évangélique à vivre, par engagement personnel, dans la condition humaine commune aux employés modestes dans le monde du travail, et dans la condition humaine commune aux personnes qui vivent dans les quartiers populaires. Au mot prêtre-ouvrier le dictionnaire écrit :

« Un prêtre qui partage complètement la vie des ouvriers »

- non seulement par l'exercice d'une activité professionnelle d'ouvrier (ou d'employé), mais par le partage de la condition ouvrière (« complètement »). C'est-à-dire : mêmes contraintes dans les entreprises, même dépendance vis-à-vis des employeurs, mêmes fragilités et risques dans les emplois, mêmes bas salaires et même exploitation éventuelle – pas d'autres ressources que celles de son travail – mêmes conditions communes de logement, même vie sociale partagée
- mais en même temps, même réactivité personnelles et collectives aux situations intolérables, aux injustices, aux atteintes à la dignité des personnes...
- mais encore, même réactivité (si possible aussi vive que celle des mieux réactifs) aux problèmes dans l'entreprise, dans l'immeuble, dans le quartier, dans la commune, dans le pays, à l'international

Car la Voie évangélique se vit sur tous ces terrains, et se donne à voir sur chacun de ces terrains.

Car la Voie évangélique est d'abord celle d'une fraternité avec les petits et les fragilisés, au coude à coude avec eux.

Un prêtre au service du témoignage de la Voie évangélique mise en route par Jésus

C'est-à-dire au service des dialogues interconvictionnels qui nourrissent les débats à l'intérieur de nos associations, syndicats, quartiers, communes, communautés ecclésiales – débats inter-religieux, débats avec des personnes agnostiques ou athées, débats avec la multitude ceux et celles qui sortent du christianisme où ils ont d'abord baigné. Dans chacun de ces débats, en effet, des hommes et des femmes cherchent un sens à leur vie, un avenir meilleur pour soi-même, pour se proches, pour la cité, pour le monde. Et la Voie évangélique qui est d'abord celle d'une fraternité proche, constatable et efficace mais aussi celle d'une fraternité universelle à promouvoir, et à mettre en œuvre concrètement, demande à être mise en route, ici et là, sur les terrains de nos quotidiens pour être discernable, et contagieuse. Le Royaume de Dieu est déjà une réalité, ici et là, mais est aussi une réalité en devenir. Oui, une autre humanité est possible. La Voie évangélique demande à être prouvée pour y concourir.

Le ministère PO apparaît donc être d'abord un ministère prophétique

C'est-à-dire un ministère qui est d'abord dans une démarche de création d'un avenir qui mérite le qualificatif d'avenir.

Partager « complètement » une condition humaine réputée sans avenir ne met-il pas en situation pour rejoindre ceux et celles qui aspirent à une vie enfin respirable et à un avenir meilleur ?

Les prophètes ne sont-ils pas ceux qui, du dedans des fractures de l'histoire, ont été les artisans du devenir du peuple de Dieu jusqu'à l'évènement de Jésus ? Et le prophète Jésus n'est-il pas Celui qui a relancé l'utopie réaliste d'une humanité fraternelle enfin offerte à tous ?

Mais alors qu'en est-il de notre responsabilité de cadres dans nos communautés ecclésiales ?

Elle est, pour nous, de promouvoir en leur sein la mise en œuvre de la Voie évangélique proposée à tous.